



Une déclaration de Paris pour les ONG internationales ?¹

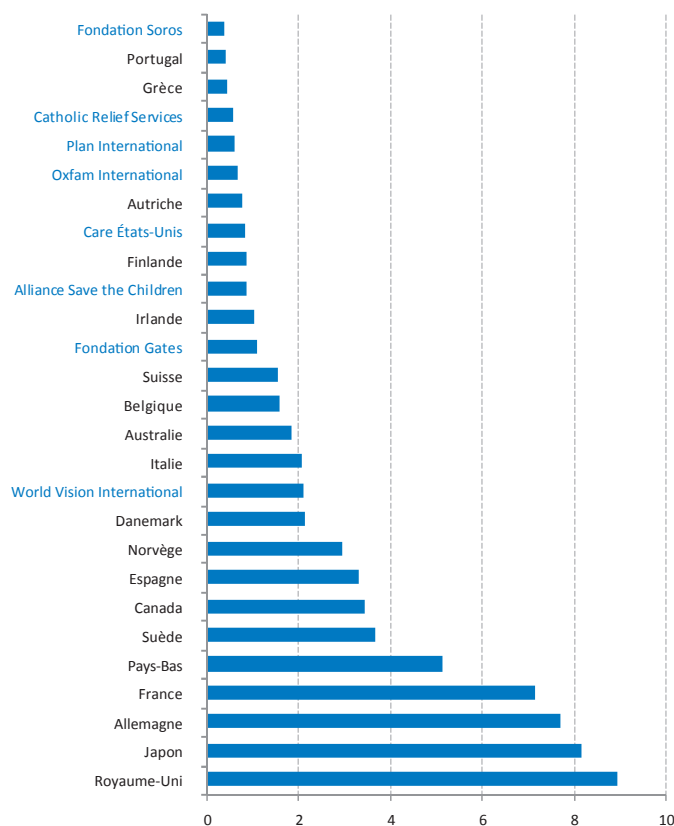
par Dirk-Jan Koch, université Radboud de Nimègue

- ◆ Les ONG internationales attendent des bailleurs officiels qu'ils coordonnent et harmonisent mieux leurs activités tout en étant plus responsables vis-à-vis des pays bénéficiaires.
- ◆ Bailleurs à part entière, les ONG internationales ne respectent guère les principes de l'efficacité de l'aide.
- ◆ Elles doivent faire leur déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Avec la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, en 2005, les gouvernements reconnaissaient que l'aide est d'autant plus efficace que les priorités des récipiendaires (alignement) sont respectées et la coordination entre bailleurs (harmonisation) mise en place. Trois ans plus tard, les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) continuent de clouer aux piloris les bailleurs officiels, au vu de l'inefficacité de l'aide publique au développement (APD). Mais qu'en est-il de leurs propres activités d'aide ?

Les ONGI absorbent une part sensible de l'APD qui, ajoutée à leurs fonds privés, représente pour les premières d'entre elles des budgets supérieurs à ceux des bailleurs officiels (figure 1). Ainsi, le budget de World Vision International dépasse celui de l'Italie, alors que Plan International dépense plus que la Grèce et l'alliance internationale Save the Children plus que la Finlande. Ce constat amène naturellement à s'interroger sur la manière dont ces sommes sont dépensées.

Figure 1. **Budgets des bailleurs officiels et des ONGI (2005)**



Source : Statistiques du développement pour l'aide bilatérale et les rapports annuels des ONGI pour l'aide des ONG.

1. D'après OCDE (2008), « Une Déclaration de Paris pour les ONG ? », *Financer le développement 2008 : appropriation ?*, Chapitre 3, Études du Centre de développement, OCDE, Paris. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de développement de l'OCDE ou de l'université Radboud.

L'année dernière, un groupe d'ONG suédoises a demandé à Skalkaer Consult – un cabinet conseil indépendant – d'étudier la coopération entre ONG de pays du nord au Kenya. Le constat est sévère, épinglant l'absence quasi totale d'harmonisation même en période de crise, lorsque les activités conjointes prennent une importance cruciale. Face à cette carence, les auteurs ont conclu que les ONGI devaient engager leur propre processus de réflexion sur l'efficacité de l'aide. D'autres études de cas au Ghana, en Inde, en Tanzanie et en Zambie ont montré que les ONG locales passaient un temps infini à rédiger des rapports pour leurs bailleurs. Relayant en cela les dires des pays bénéficiaires, certaines affirment passer plus de temps à remplir des formulaires qu'à travailler directement pour les pauvres.

Les ONGI et le respect des priorités locales

Peu d'éléments permettent d'affirmer que les ONGI respectent mieux les priorités de leurs partenaires locaux que les bailleurs officiels. Dans les instances dirigeantes des 55 premières ONG de développement dans le monde, seulement 6 pour cent des membres sont originaires de pays en développement (soit 42 sur 693) – un chiffre éloquent. Ce déséquilibre n'est pas compensé par les procédures d'instruction des plaintes pour les partenaires : en 2006, le Global Accountability Report constatait que les entreprises et la Banque mondiale avaient en la matière des procédures plus efficaces que les ONGI.

Ces difficultés sont exacerbées par le manque d'accès direct des ONG du sud à l'APD. Pratiquement tous les bailleurs officiels limitent leurs financements à leurs propres ONG, quelles que soient leurs performances. L'aide liée sévit toujours dans le secteur des ONG, le bénéficiaire final étant bien trop lointain pour que pouvoir influencer en quoi que ce soit les décisions prises dans les pays du nord.

L'efficacité de l'aide octroyée par les ONG a figuré en bonne place dans les travaux préparatoires du prochain forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Accra (Ghana), qui dressera un bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Les décideurs ont appelé les ONG à examiner leurs propres activités d'un œil critique. Le Groupe consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide – où siègent à part égale responsables publics et partenaires de la société civile des pays du nord et du sud – a reconnu l'importance de cette question. Certaines ONG commencent à prendre des mesures en ce sens. Mais elles semblent consacrer l'essentiel de leur énergie à convaincre les bailleurs officiels de respecter et d'approfondir la Déclaration de Paris, au lieu de s'atteler à leur propre déclaration.

Si l'on ne peut attendre des ONG qu'elles signent un document intergouvernemental, elles seraient malgré tout bien inspirées de réfléchir aux principes de la Déclaration de Paris susceptibles de les concerner.

Les ONGI et la coordination

Un examen de la distribution mondiale des activités des ONGI révèle qu'à l'instar des bailleurs officiels, elles ont leurs « chouchous » et laissent donc des pays « orphelins² ». Dans certains pays en développement, elles sont si nombreuses que les organisations locales, dépassées, croulent sous les tâches à gérer. Ainsi en Éthiopie, cinq organisations distinctes de World Vision, sept agences d'Oxfam, six de Care International et douze de Save the Children interviennent sur le terrain ! La plupart occupent même souvent des bureaux différents. Dans des pays relativement petits comme le Guatemala, le Sri Lanka et le Zimbabwe, plus de 40 des 60 premières ONGI sont présentes. La situation est radicalement différente en république du Congo, au Yémen et en République centrafricaine, véritables orphelins de l'aide, où seules de rares organisations interviennent. Cela tient en partie à la dépendance des ONGI à l'égard des bailleurs officiels, car ceux-ci affectent leur aide à des pays bien spécifiques.